

Norme du fichier déclaratif pour les diffuseurs d'œuvres (DOE), les diffuseurs commerçant d'arts (DCA) et les tiers habilités conventionnés (THC).

Introduction

Cette norme d'échange permettra aux diffuseurs d'œuvres, aux diffuseurs commerce d'art et aux tiers habilités de pouvoir faire leur déclaration en ligne par dépôt de fichier sur leur espace personnel.

Généralités

Les formats d'échange est un format dit « à plat » avec les caractéristiques suivantes :

- Délimiteur d'enregistrement : saut de ligne (LF ou CRLF)
- Délimiteur de rubriques : aucun
- Encodage : ISO-8859-1 ou ISO-8859-15, Windows-1252 accepté.
- Caractères autorisés :

ISO-8859-1																
	x0	x1	x2	x3	x4	x5	x6	x7	x8	x9	xA	xB	xC	xD	xE	xF
0x	Caractères interdits															
1x	Caractères interdits															
2x		!	"	#	\$	%	&	'	()	*	+	,	-	.	/
3x	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	:	;	<	=	>	?
4x	@	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
5x	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	[\]	^	_
6x		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
7x	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	{		}	~	
8x	Caractères interdits															
9x	Caractères interdits															
Ax		ı	ç	£	¤	¥	ı	§	¨	©	ª	«	¬		®	¯
Bx	°	±	²	³	´	µ	¶	·	¸	¹	º	»	¼	½	¾	¿
Cx	À	Á	Â	Ã	Ä	Å	Æ	Ç	È	É	Ê	Ë	Ì	Í	Î	Ï
Dx	Ð	Ñ	Ò	Ó	Ô	Õ	Ö	×	Ø	Ù	Ú	Û	Ü	Ý	Þ	ß
Ex	à	á	â	ã	ä	å	æ	ç	è	é	ê	ë	ì	í	î	ï
Fx	ð	ñ	ò	ó	ô	õ	ö	÷	ø	ù	ú	û	ü	ý	þ	ÿ

Formats

Le format alpha numérique (**AN**): caractères autorisés du jeu de caractères.

Pour le format numérique le séparateur décimal à favoriser est le point (','), la virgule (',') est tolérée.

Le format date (D) est JJMMAAAA (jour, mois, année).

Une donnée non servie doit être laissée à blanc (caractères espaces). Pour les zones numériques l'expression du zéro pour une zone à vide est tolérée (exemples : 0 ou 0.0 ou 0.00 ou 0000 ...).

Descriptions des besoins « Type de cotisants » :

		DONNEES INDIVIDUELLES	RECOUVREMENT PRECOMPTE	RECOUVREMENT CONTRIBUTIONS DIFFUSEURS
Diffuseur d'œuvre (DOE)				
1	DOE Assujetti au précompte	AA*	X	X
2	DOE Dispensé de précompte	AA*		X
3	DOE Non-résidents fiscaux			X
4	DOE Héritiers Ayant droit			X
6	DOE Droits d'utilisation Photographique	ENTITE**		X
5	DOE Mandat Diffuseur 1,10%			X
7	DOE Droits d'exploitation Photographique	AA*	X	
8	DOE Droit de prêt d'œuvres bibliothèque	AA*	X	
9	DOE Droit de reprographie d'œuvres bibliothèque	AA*	X	
Tiers Habilités Conventonnés (THC)				
5	THC Mandat Diffuseur 1,10% OGC			X
A	THC Mandat Précompte seul OGC	AA*	X	
B	THC Mandat Dispense Précompte seul OGC	AA*		
Diffuseur Commerçant d'art (DCA)				
C	DCA Dispensé	AA*		X
D	DCA Non-résidents fiscaux			X
E	DCA Héritiers Ayant droit			X
F	DCA Œuvres du domaine Public			X

*AA = Artistes Auteurs

**Entité = Entreprise client d'agences photographique, d'illustration ou presse photographique faisant acquisition de droits de reproduction d'œuvres photographiques

Séquencement des codes enregistrement

Pour les déclarations trimestrielles :

Code enregistrement '1' (pour les trimestres '1' ou '2' ou '3' ou '4')
n enregistrements '2'

Code enregistrement 'F'

Pour la déclaration annuelle :

La déclaration annuelle reprend l'ensemble des déclarations trimestrielles séquencées comme suit :

Code enregistrement '3' (pour le trimestre '1')
n Code enregistrement '4'

Code enregistrement '3' (pour le trimestre '2')
n' Code enregistrement '4'

Code enregistrement '3' (pour le trimestre '3')
n'' Code enregistrement '4'

Code enregistrement '3' (pour le trimestre '4')
n''' Code enregistrement '4'

Code enregistrement 'F'

A noter :

Les fichiers sont déposés en mode « **annule et remplace** » du précédent », donc chaque nouvel envoi reprend :

- Le nouveau montant global due au titre de la période par le déclarant,
- L'ensemble des déclarations individuelle des artistes-auteurs pour la période.

Descriptif

Détail sur le caractère de la rubrique : **O** obligatoire, **F** facultatif, **D** dépendant

Enregistrement diffuseur

Description de la rubrique	Position	Longueur	Format	Caractère de la rubrique	Commentaire
Code enregistrement	1	1	AN	O	Valeur « 1 » pour une déclaration trimestrielle Valeur « 3 » pour une déclaration de régularisation annuelle, les enregistrements « 3 » sont multiples pour une annuelle et correspondent à chacun des trimestres
N° Agessa ou MDA	2	6	N	F	
Raison sociale du diffuseur	8	150	AN	F	
Siret	158	14	AN	D	SIRET 14 positions ou RNA W+ 9 positions
Exercice financier	172	4	N	O	AAAA
Trimestre	176	1	N	O	{1, 2, 3, 4}
Total assiette de cotisation de Sécurité Sociale déplafonnée	177	9	N	O	Obligatoire pour toutes catégories (THC, DOE, DCA)
Total cotisation vieillesse déplafonnée	186	8	N	O	
Total assiette CSG et CRDS	194	9	N	O	Obligatoire pour toutes catégories (THC, DOE, DCA)
Total CSG	203	8	N	O	
Total CRDS	211	8	N	O	
Total assiette contribution diffuseur	219	9	N	O	Obligatoire pour toutes catégories (THC, DOE, DCA)
Total contribution diffuseur	228	8	N	O	
Total Formation Professionnelle déplafonnée auteur	236	8	N	O	
Total Formation Professionnelle diffuseur	244	8	N	O	
Total cotisation maladie déplafonnée	252	8	N	O	
Total assiette de cotisation de Sécurité Sociale plafonnée	260	9	N	O	Obligatoire pour toutes catégories (THC, DOE, DCA)
Total cotisation vieillesse plafonnée	269	8	N	O	
DOE THC Total des Rémunération Brute Précomptée	277	12	N	D	Obligatoire pour les DOE et les THC Interdit pour les DCA
DOE THC Total des Rémunération Brute BNC	289	12	N	D	Obligatoire pour les DOE et les THC Interdit pour les DCA
DCA Total chiffre d'affaire	301	12	N	D	Obligatoire pour les DCA Interdit pour les DOE et les THC
DCA Total Commission	313	12	N	D	Obligatoire pour les DCA Interdit pour les DOE et les THC
Version de nome	325	8	AN	O	Valeur « DIF-19.2 »

Ajout à la norme Agessa / MDA

Enregistrement détail

Description de la rubrique	Position	Longueur	Format	Caractère de la rubrique	Commentaire
Code enregistrement	1	1	AN	O	Valeur « 2 » pour une déclaration trimestrielle Valeur « 4 » pour une déclaration de régularisation annuelle
Type de cotisant	2	1	N	O	Valeur (cf. tableau page3) 1 = DOE AA Assujetti 2 = DOE AA Dispensé 3 = DOE Non-résidents fiscaux 4 = DOE Ayant-droit 6 = DOE Droits d'utilisation photo 7 = DOE AA Droits d'exploitation photo 8 = DOE AA Droit de prêt livre 9 = DOE AA Droit de reprographie livre 5 = THC/DOE Contribution diffuseur seule A = THC AA Mandat Assujetti B = THC AA Mandat Dispensé C = DCA AA Dispensé D = DCA Non-résidents fiscaux E = DCA Ayant droit F = DCA Œuvres du domaine Public
Numéro de sécurité sociale	3	13	N	F	Facultatif
Clé de contrôle du numéro de sécurité sociale	16	2	N	F	Facultatif
Nom	18	50	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 6, 7, 8, 9, A, B, C Facultatif pour les types 3, 4, 5, D, E, F
Prénom	68	30	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 7, 8, 9, A, B, C Facultatif pour les types 3, 4, 6, 5, D, E, F
Nom d'usage	98	50	AN	F	Facultatif
Pseudonyme	148	50	AN	F	Facultatif
Nom courrier	198	50	AN	F	Facultatif
Adresse	248	30	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 6, 7, 8, 9, A, B, C Facultatif pour les types 3, 4, 5, D, E, F
Complément d'adresse	278	30	AN	F	Facultatif
Code postal	308	5	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 6, 7, 8, 9, A, B, C Facultatif pour les types 3, 4, 5, D, E, F
Ville	313	25	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 6, 7, 8, 9, A, B, C Facultatif pour les types 3, 4, 5, D, E, F
Pays	338	25	AN	F	Facultatif

Description de la rubrique	Position	Longueur	Format	Caractère de la rubrique	Commentaire
Date de naissance	363	8	D	F	
Date de décès	371	8	D	F	
Nature de l'activité de l'auteur	379	150	AN	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 7, 8, 9, A, B, C
Assiette cotisation de Sécurité sociale déplafonnée	529	12	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Cotisation vieillesse déplafonnée	541	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Assiette CSG et CRDS	552	12	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Montant CSG	564	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Montant CRDS	575	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Assiette contribution diffuseur	586	12	N	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 5, C, D, E, F Interdit pour les types 7, 8, 9, A, B
Montant contribution diffuseur	598	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 5, C, D, E, F Interdit pour les types 7, 8, 9, A, B
Part de la rémunération excédant 4 fois le plafond annuel de la sécurité sociale	609	12	N	F	Facultatif
Formation Professionnelle déplafonnée auteur	621	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Formation Professionnelle diffuseur	632	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 5, C, D, E, F Interdit pour les types 7, 8, 9, A, B
Cotisation maladie déplafonnée	643	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Assiette de cotisation de Sécurité Sociale plafonnée	654	12	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Cotisation vieillesse plafonnée	666	11	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Date de versement	677	8	D	D	Obligatoire pour les types 1, 2, C, 7, 8, 9, A, B
N° Siret (ou RNA) de l'individu	685	14	AN	F	Facultatif (Siret sur 14 positions ou RNA sur 10 : W + 9 caractères)
Rémunération Brute Précomptée	699	12	N	D	Obligatoire pour les types 1, 7, 8, 9, A Interdit pour les 2, 3, 4, 6, 5, B, C, D, E, F
Rémunération Brute BNC	711	12	N	D	Obligatoire pour les types 2, B, C Interdit pour les types 1, 7, 8, 9, A,
DCA Chiffre d'affaire TTC	723	12	N	D	Facultatif pour les types C, D, E, F Interdit pour les types 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, A, B
DCA Commission sur Vente TTC (OVV)	735	12	N	D	Facultatif pour les types C, D, E, F Interdit pour les types 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, A, B

Enregistrement de fin :

Description de la rubrique	Position	Longueur	Format	Caractère de la rubrique	Commentaire
Code enregistrement	1	1	AN	O	Valeur « F » unique dans chaque fichier
Compteur d'enregistrements détail (2)	2	6	N	O	